

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Band: 15 (1907)

Heft: 7

Rubrik: L'activité de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge en 1906

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ments de la jambe étaient possibles, et la guérison a été définitive et durable.

Un fiancé vint me demander un jour de guérir une plaie grande comme la paume de la main qu'il s'était faite avec des compresses d'acide phénique *pur* à la partie interne du genou en voulant traiter une écorchure faite en montant à cheval. C'était à Constantinople, et il se mariait 10 jours après à Berlin; je l'opérai immédiatement, et le sixième jour il quittait Constantinople sans pansement.

D'ailleurs l'expérience a montré que le meilleur pansement après la transplantation est de n'en pas faire du tout! On laisse tout simplement la surface transplantée sécher à l'air libre.

La narcose n'est nécessaire que lorsqu'il s'agit de recouvrir de grandes surfaces; pour les petites, en gelant la peau au chlorure d'éthyle, la douleur est à peine perceptible.

Il n'y a nullement besoin de se presser d'appliquer les lambeaux sur la plaie, on peut parfaitement les découper les uns après les autres, les étendre sur de la

guttapercha laminée et ne les placer sur la surface cruentée que plusieurs minutes après leur ablation.

J'ai fait — comme Thirsch aussi — une remarque curieuse: si l'on prend de la peau de nègre, et qu'on la transplante à un blanc ou vice-versa, elle devient blanche ou noire. Donc pas moyen de blanchir un nègre par ce procédé! Aucune cicatrice visible, pas de douleur, une peau ferme et souple qu'il faut cependant soigner un peu, ne pas trop malmener pendant quelques mois (car ce n'est que très lentement que les fibres nerveuses la pénètrent et ce n'est guère qu'après 6 mois qu'elle a pris une sensibilité normale) tel est le bilan du procédé d'épidermisation.

Je ne parlerai pas ici des transplantations plastiques qui servent à reformer un nez, une lèvre, voire même un orteil qui servirait à remplacer un pouce mutilé. Ces procédés compliqués n'intéresseraient guère les lecteurs de *La Croix-Rouge suisse*; il leur suffira de savoir que ces opérations se font et qu'elles donnent souvent de très bons résultats.

L'activité de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge en 1906

Le rapport annuel de la Société suisse de la Croix-Rouge, pour l'exercice de 1906, vient de paraître. Il est plus volumineux que d'habitude par le fait qu'à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation de la Société, la Direction a jugé utile de publier un historique de ce qui la concerne, dès sa fondation qui a eu lieu à Olten le 25 avril 1882*).

La société s'est accrue en 1906 de onze nouvelles sections; celles-ci sont actuelle-

*) Voir à ce sujet « La Croix-Rouge suisse » 1906, n° 1, page 3 et suivantes.

ment au nombre de 46. Une carte de la Suisse est annexée au rapport, elle porte à l'encre rouge la mention de toutes les sociétés se rattachant à la Croix-Rouge. Un coup d'œil jeté sur cette carte montre combien la Suisse romande est en arrière sur la Suisse allemande au point de vue du nombre des sections! Les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Bâle, d'Argovie, de St-Gall fourmillent de petits signes rouges indiquant autant de sociétés s'occupant des soins aux blessés et aux malades; d'autres cantons en ont

moins; mais ceux où nous n'en remarquons presque point sont nos cantons romands de Vaud, de Fribourg et du Valais.

Le nombre des communes suisses qui — du fait de leurs allocations annuelles à la Caisse centrale — sont membres corporatifs de la Société suisse de la Croix-Rouge, a augmenté aussi; il est de 337. Mais ces 337 communes qui s'intéressent effectivement à la Croix-Rouge, ne représentent que le $\frac{1}{10}$ de toutes les communes du pays.

Toutes les autorités cantonales, à l'exception de celles de Schwyz, Vaud et Genève (!) subventionnent aussi notre société. Il est réjouissant de voir le nombre de sociétés et de corporations qui soutiennent notre œuvre nationale, même une cinquantaine de sociétés de Suisses à l'étranger ont adressé à la Direction des dons pour plus de fr. 1600.

Grâce à tous ces subsides, à des dons et à des legs, la fortune de la Société s'est ainsi accrue de fr. 33,000 environ, et se trouve être à la fin de 1906 de fr. 156,722. 93.

Les allocations fédérales annuelles, soit fr. 45,000, sont restées les mêmes, et ont permis de subventionner les cinq écoles de garde-malades suivantes :

Ecole de la Croix-Rouge à Berne,
Ecole de La Source à Lausanne,
Ecole d'Ingenbohl, canton de Schwytz,
Ecole de garde-malades à Zurich,
Maison des sœurs de la Croix-Rouge
à Zurich.

Le nombre des infirmières ainsi formées sous les auspices de la Croix-Rouge suisse, et qui lui doivent leurs services en cas de guerre, est actuellement de 699.

L'école du Lindenhof, à Berne, fondée en 1899, a reçu 32 nouvelles élèves pendant l'exercice écoulé; le temps d'étude a été porté d'un an et demi à deux ans.

La Direction centrale a subventionné en 1906 :

76 cours de samaritains,
18 cours de soins aux malades, et
24 exercices de campagne.

Depuis plusieurs années la Société fournit aux sociétés et aux samaritains des cartouches à pansement; dès 1906 il en a été créé deux modèles: cartouches stérilisées pour les pansements aux doigts, à 5 cent. la pièce; paquets plus grands pour des pansements plus conséquents, stérilisés aussi, à 15 cent.; la consommation de ces cartouches augmente avec leur vulgarisation; elle a été en 1906 de près de 28,000 pièces, presque le double de l'année précédente.

Les deux périodiques publiés par la Direction centrale, l'un pour la Suisse allemande « Das Rote Kreuz », l'autre pour la Suisse romande « La Croix-Rouge suisse » ont réuni plus de 3300 abonnés. *) Comme toutes les Sociétés de la Croix-Rouge, en Suisse, comptent environ 24,000 membres, on peut dire qu'un sociétaire sur sept reçoit le journal, et, — souhaitons-le — se fait un devoir de le parcourir.

Quelques pages du rapport sont consacrées aux colonnes de transport auxiliaires: quatre de celles-ci sont entièrement formées et équipées; la caisse centrale leur a accordé une subvention de 40 % de leurs frais d'installation.

Somme toute le rapport que nous avons sous les yeux nous donne un aperçu complet de l'activité de la Croix-Rouge en Suisse; nous voyons que les efforts de la Société ont été couronnés de succès surtout au point de vue du nombre des adhérents et de leur instruction comme personnel auxiliaire de secours, mais nous devons constater que la Société centrale

*) Au dernier moment nous apprenons le nombre exact des abonnés en 1907: édition allemande 3109, édition française 835.

et la plupart des sections manquent totalement de matériel. Ce n'est pas avec quelques tentes, quelques voitures ni avec quelques lits, que notre Société pourrait

être bien utile ! Il s'agit de faire un pas en avant et d'arriver à se procurer le matériel nécessaire, indispensable à toute Société de la Croix-Rouge vraiment prévoyante.

Mon premier transport

C'était en janvier 1907, toute la journée le temps avait été maussade, les chemins étaient détremés, la pluie tombait serrée et le vent d'ouest faisait rage.

A 5 heures je reçus la visite de M. le Dr M., venant me demander de transporter de son domicile à l'hôpital un pauvre diable atteint d'une pneumonie, et habitant un quartier excentrique.

A cause du vilain temps, et le malade ayant beaucoup de fièvre, le médecin me recommanda de prendre la voiture de la Croix-Rouge et de me faire accompagner par deux ou trois collègues.

Je tiens, me dit-il, à ce que ce transport se fasse ce soir encore car mon patient est au plus mal, et sa pauvre femme, malade elle-même, ne peut lui donner les soins constants que réclame son état. Vous aurez sans doute un peu de peine à décider le malade à se rendre à l'Hôpital de la Ville, où une chambre lui est réservée, mais insistez, car il y va de son salut ; employez la ruse s'il le faut, car il ne veut pas entendre parler de l'hôpital.

J'allai trouver mes collègues K. et H., tous deux samaritains, qui acceptèrent de m'aider, puis je m'en fus commander pour 6 heures la voiture de la Croix-Rouge.

A 6 h. 10 nous sommes au faubourg de l'Hôpital où nous devons attendre que notre cocher ait avalé au café d'à côté le verre qu'il s'est cru obligé d'aller vider.

Enfin nous nous embarquons, c'est-à-dire, nous nous hissons dans cette fameuse voiture.

C'est la première fois que j'y pénètre : un des côtés est occupé par le brancard matelassé sur lequel s'effectue le transport du malade ; faisant vis-à-vis, deux banchets mobiles nous servent de siège.

Nous allumons les lanternes, le cocher monte sur le siège... La lourde voiture qui me fait penser à une voiture cellulaire avec ses vitres que préservent des barreaux de fer, s'ébranle ; au trot de deux chevaux, nous filons sur la route empierrée, balançant à gauche, à droite, en avant, en arrière ; le bruit des roues fortement cerclées de fer nous meurtrit les tympans. De grâce, des roues caoutchoutées à notre voiture pour transports de malades.

Il fait nuit lorsque nous arrivons au pied de l'escalier à ciel ouvert qui conduit à la maison.

Pendant que le cocher fait tourner sa voiture, mes collègues sortent le brancard, et je vais en avant pour reconnaître les lieux. J'arrive près de la maison, cherchant sur la façade sud la porte d'entrée, lorsque soudain du fond de la cour derrière la maison, dans la nuit noire, la voix furieuse d'un chien se fait entendre.

Je ne sais si j'ose avancer, j'ai peur pour mes mollets, je préfère attendre du renfort ; il arrive en la personne de mes collègues porteurs du brancard, et alors seulement je m'enfonce dans la nuit, marchant le premier, mais ayant bien peur d'être happé au passage par quelque cerbère aux crocs formidables.

Nous arrivons sans encombre à la porte d'entrée. Au rez-de-chaussée, dans le cor-